

→ POUR LE RÉEMPLOI ET LA TITULARISATION DE TOUTES ET TOUS LES PRÉCAIRES

→ LE MERCREDI 5 JUIN 2013 MOBILISONS-NOUS !

■ Le mercredi 5 juin, la Fédération SUD éducation appelle tous les collègues non-titulaires, titulaires, enseignants, non enseignants à se mobiliser collectivement et à se rassembler devant les rectorats de toutes les académies de France ■ Des délégations demanderont à être reçues ce jour pour évoquer auprès des recteurs

les conditions de travail alarmantes des personnels non-titulaires et peser sur les renouvellements de ces derniers ■ Dans l'Éducation nationale et plus largement dans la fonction publique, même si le gouvernement a changé, le nombre de précaires ne cesse d'augmenter encore et encore ■

Derrière les discours qui nous disent qu'il faut « refonder l'école », en ce qui concerne l'emploi les chiffres sont sans équivoque : Plus de 170 000 agents non-titulaires travaillent au sein de l'Éducation nationale, ce qui en fait, de loin, le premier employeur de précaires

- Plus de 70 000 agents contractuels et vacataires (enseignant-e-s/administratifs) qui enchaînent au fil des années les contrats de travail au mépris du code du travail.
- Plus de 55 000 contrats aidés (CUI), embauchés pour 6 ou 10 mois puis remerciés sans avoir pu bénéficier de la moindre formation pourtant prévue par la loi.
- Plus de 50 000 Assistant-e-s d'éducation (AED) travaillant à temps partiels.

Nous ne pouvons-nous contenter de l'actuelle loi prétendant résorber la précarité : la loi Sauvadet du 12 mars 2012 : une loi qui exclut de fait la plupart des contractuel-le-s de l'Éducation nationale : assistant-e-s d'éducation, auxiliaires de vie scolaire, assistant-e-s pédagogiques..., une loi qui ne concerne en réalité que 17 % de ces non-titulaires et seulement ceux en poste au 31 mars 2011 ! Les conditions d'exercice et de rémunération de ces personnels, qu'ils/elles soient en remplacement ou dès la rentrée sur des postes vacants du fait de la pénurie de personnels titulaires, n'ont cessé de se dégrader.

**ARRÊT DU RECRUTEMENT DE
TRAVAILLEURS PRÉCAIRES! À TRAVAIL
ÉGAL, SALAIRE ÉGAL ET STATUT ÉGAL !**

Par ailleurs, les derniers projets ministériels ne se privent pas de créer de nouveaux précaires :

- 500 assistant-e-s de prévention et sécurité (APS) pour des contrats de moins d'un an dans les cadres d'emploi des assistant-e-s d'éducation ;
- 18 000 « emplois d'avenir professeurs » (6 000 par an) en CUI-CAE d'un an renouvelable trois fois ;

Le statut de fonctionnaire titulaire doit être la norme de l'emploi dans la Fonction Publique (Article 3 de la loi N°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, dite Loi Le Pors)

Toute cette précarité fragilise le service public, toute cette précarité engendre souffrance et pauvreté, toute cette précarité doit cesser !

Mobilisons-nous, le mercredi 5 juin devant les Rectorats de nos académies pour réclamer le réemploi et la titularisation de tous les personnels non-titulaires sans conditions de concours ni de nationalité.

éducation
SUD
Solidaires

WWW.SUDEDUCATION.ORG